

REGION BRETAGNE

Délibération n°17_DFE_SEGEP_02

CONSEIL REGIONAL

23 juin 2017

DELIBERATION

**Rapports relatifs aux sociétés d'économie mixte et au Comité Régional du
Tourisme - Exercice 2016**

Le Conseil régional, convoqué par son Président le 30 mai 2017, s'est réuni en séance plénière le vendredi 23 juin 2017 au siège de la Région Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Loïg Chesnais-Girard, Président du Conseil régional de Bretagne.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU (jusqu'à 17h30), Monsieur Gwenegan BUI (jusqu'à 16h25), Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA, Monsieur André CROCQ (jusqu'à 9h30, puis à partir de 14h30), Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE (jusqu'à 15h45), Madame Laurence DUFFAUD, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM (jusqu'à 13h), Madame Anne-Maud GOUJON (jusqu'à 18h45), Madame Sylvie GUIGNARD (jusqu'à 14h40), Madame Claire GUINEMER (à partir de 9h30 et jusqu'à 17h35), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (jusqu'à 16h), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN, Monsieur Pierre KARLESKIND, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 14h20), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH (jusqu'à 14h20), Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC (de 8h30 à 9h30 puis à partir de 14h20), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN (départ 17h20), Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER (jusqu'à 12h35, puis à partir de 16h10), Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC (jusqu'à 9h30), Monsieur Dominique RAMARD (jusqu'à 11h25), Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h35), Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT (à partir de 10h05), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 14h20, puis à partir de 16h40), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO (jusqu'à 18h45), Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir: Monsieur Pierre BRETEAU (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF à partir de 17h30), Monsieur Gwenegan BUI (Pouvoir donné à Madame Emmanuelle RASSENEUR à partir de 16h25), Monsieur André CROCQ (Pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD, de 9h30 à 14h30), Madame Virginie D'ORSANNE (pouvoir donné à Monsieur Emeric SALMON à partir de 15h45), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir à Monsieur Marc COATANEA), Monsieur Karim GHACHEM (pouvoir donné à Madame Gaël LE MEUR à partir de 14h20), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Monsieur David ROBO, de 8h30 à 9h30 puis à Madame Isabelle LE BAL à partir de 17h35), Monsieur Bertrand IRAGNE (pouvoir donné à Madame Agnès RICHARD à partir de 16h), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX PEDRONO à partir de 14h20), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Monsieur Paul MOLAC (pouvoir donné à Madame Mona BRAS de 9h30 à 14h20), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Delphine DAVID), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Maxime PICARD à partir de 14h20), Monsieur Stéphane PERRIN (pouvoir donné à Madame Sylvie ARGAT BOURIOT à partir de 17h20), Monsieur Bertrand PLOUVIER (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 12h35 à 16h10), Monsieur Bruno QUILLIVIC (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 9h30), Monsieur Dominique RAMARD (pouvoir à Monsieur Philippe HERCOUET à partir 11h25), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Madame Christine LE STRAT à 18h35), Monsieur Stéphane ROUDAUT (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 8h30 à 10h05), Madame Hind SAOUD (pouvoir donné à Monsieur Sébastien SEMERIL jusqu'à 14h20 puis à Madame Claudia ROUAUX à partir de 14h20), Monsieur Sébastien SEMERIL (Pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD de 14h20 à 16h40), Madame Anne VANEECLOO (pouvoir donné à Monsieur Gilles PENELLE à partir de 18h45)

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 12 juin 2017 ;

Vu les avis rendus par la Commission Education, la Commission Economie, la Commission Aménagement et la Commission Finances ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Le groupe Front National et Madame Catherine BLEIN s'abstiennent sur l'ensemble ;

Le groupe Droite Centre et Régionalistes vote contre le rapport sur la SEMAEB, et s'abstient sur les rapports du CRT et du CEVA)

- **d'APPROUVER** les rapports relatifs aux sociétés d'économie mixtes du CEVA, de la SEMAEB et de la SABEMEN, ainsi que le rapport relatif au Comité régional du tourisme (CRT) joints en annexe.

Le Président du Conseil régional,



Loïc CHESNAIS-GIRARD



Envoyé en préfecture le 03/07/2017
Reçu en préfecture le 03/07/2017
Affiché le
ID : 035-233500016-20170623-17_DFE_SEGEP_02-DE

Direction des finances et de l'évaluation

Session du Conseil régional
Juin 2017

**Rapports relatifs aux sociétés d'économie mixtes et au Comité Régional du Tourisme
Exercice 2016**

Conformément aux dispositions de l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales, les organes délibérants des collectivités territoriales se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants au conseil d'administration des sociétés dont la collectivité est actionnaire.

C'est dans ce cadre que vous sont présentées ci-après, la synthèse de l'activité et de la situation financière de la SEMAEB, de la SABEMEN et du CEVA.

De la même manière, un développement vous est proposé sur le Comité Régional du Tourisme (CRT) en application de l'article L.131-1 du Code du Tourisme.

Je vous demande d'approuver les rapports présentés ci-après.

Le Président

Jean Yves LE DRIAN

L'année 2016 a également été marquée par l'amorce de réflexions et des premières évolutions sur la transformation de la société. La désignation en février 2016, du nouveau président de la SEMAEB s'est suivie de l'ouverture d'un bureau sur l'élaboration d'un plan stratégique. Celui-ci a vocation à définir les orientations nécessaires pour faire évoluer les métiers et l'organisation de la société et l'amener à un nouveau positionnement sur le territoire régional et à un nouveau modèle économique. Un directeur général a été nommé fin 2016, pour assurer la mise en œuvre du nouveau projet de la structure en lien étroit avec ses actionnaires et son conseil d'administration

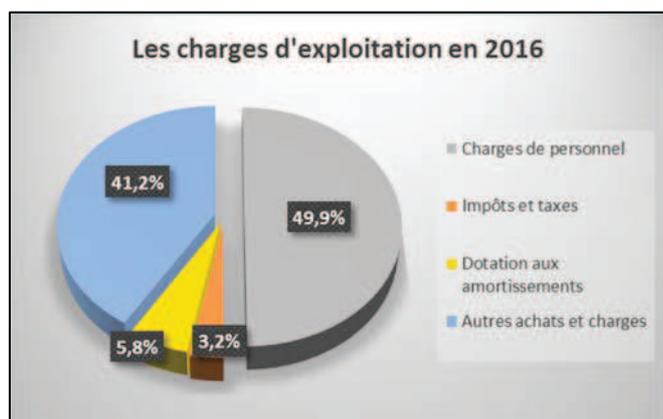
1.2. Synthèse des comptes de l'exercice 2016

A – Les produits et charges au 31/12/2016 :

Le montant total des produits s'élève à 5 571 K€ et a augmenté de 11,4% par rapport à 2015 du fait notamment d'une hausse du chiffre d'affaires, de la perception de subventions d'exploitation et de reprises sur provisions plus importantes. Ils sont composés à plus de 99% des produits d'exploitation. Les produits financiers se sont élevés à 14 K€ et les produits exceptionnels à 27 K€.

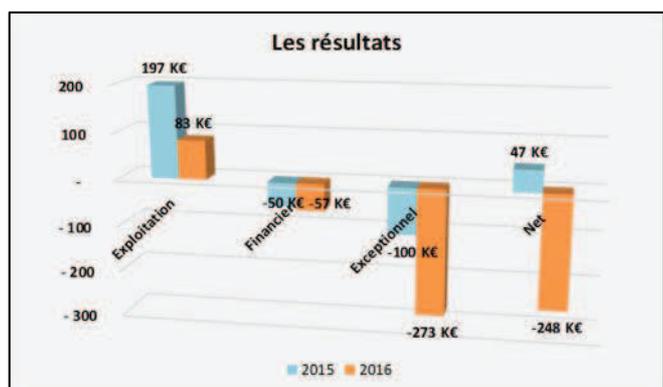


Le montant total des charges s'élève à 5 818 K€. Les charges d'exploitation cumulées représentent 5,4 M€. Elles sont en hausse de 14 % par rapport à l'année 2015 (4,8 M€), sous l'effet notamment de la hausse des charges exceptionnelles. Les principaux postes relatifs aux charges d'exploitation recouvrent : les achats de matières premières et autres approvisionnements s'élevant à plus de 869 K€ (409 K€ en 2015), les autres achats et charges externes à hauteur de 1,3 M€ en hausse de 266 K€, les impôts, taxes et versements assimilés pour 173 K€. Ce montant est en baisse par rapport à l'année 2015 (204 K€). Les charges de personnel d'un montant de 2,7 M€ correspondant à 42,25 ETP sont en baisse par rapport à l'année 2015 (2,8 M€). Ce dernier poste représente près de 50% des charges d'exploitation (52 % en 2015). Les charges financières représentent plus de 71 K€ (70 K€ en 2015) et les charges exceptionnelles pour provisions s'élèvent à 300 K€ en 2016 (99 K€ en 2015).



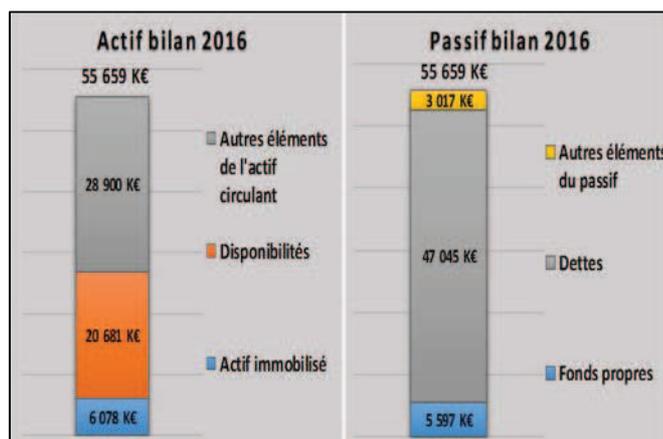
B - Le résultat de l'exercice :

Le résultat d'exploitation positif s'élève à 83,1 K€. Le résultat financier est négatif de - 57 K€. Le résultat exceptionnel est déficitaire à hauteur de -273 K€ du fait d'importantes dotations aux amortissements et aux provisions. L'ensemble des résultats cumulés de cet exercice 2016 présente un déficit de -248 K€. Les perspectives de rebond pour 2017 sont toutefois réelles, du fait notamment de la baisse attendue des charges exceptionnelles. Au 31/12/2016, la SEMAEB détient 42,86% du capital de la SAS EILAN, soit 1 285,8 K€ (résultat 2016 : -51 K€), 26% de la SAS CO BIOGAZ, soit 26 K€ et 32,61% du capital de la SAS BREIZH IMMO, soit 1 200 K€ dont la moitié libérée (résultat 2016 : -32 K€).



C - Les comptes de bilan au 31/12/2016 :

Le montant total du bilan (fonctionnement, opérations de mandat et concessions) s'élève à 55,7 M€, (56,5 M€ en 2015). Les fonds propres s'élèvent à 5,6 M€, soit 10 % du montant total du bilan 2016.



2. La Société Anonyme Bretonne d'Économie Mixte d'Équipement Naval (SABEMEN)

2.1. Les activités de la SABEMEN

La SABEMEN a pour objet le financement et l'acquisition directement ou indirectement par voie de filiales existantes ou à créer, d'un potentiel de transport maritime constitué de navires transbordeurs en vue de leur affectation sur les lignes internationales à un armement assurant des services de marchandises et de passagers et dont l'activité est essentiellement basée sur la desserte des ports de la région Bretagne.

Lors de son assemblée générale ordinaire annuelle du 3 mars 2016, la SABEMEN détenait 5 560 000 titres en pleine propriété répartis entre 9 actionnaires. 68 % des titres en pleine propriété étant détenus à part égale, entre la Région Bretagne et la société privée Bretagne Angleterre Irlande 'B.A.I' (Brittany Ferries). Les départements du Finistère et d'Ille-et-Vilaine, détiennent également 653 333 titres chacun, les départements des Côtes d'Armor et du Morbihan, 235 000 titres chacun. Par ailleurs, 3 entreprises détiennent chacune 1 part.

La Région Bretagne a été destinataire des comptes de la SABEMEN relatifs à l'exercice clos au 31 octobre 2016. Les comptes certifiés par un commissaire aux comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 26 janvier 2017. Le résultat de la compagnie s'élève à 50 577 € qui est affecté au poste de réserve légale en intégralité.

Les activités des filiales et des sociétés contrôlées

A ce titre, la société SABEMEN dans le cadre de l'activité des filiales et des sociétés qu'elle contrôle indirectement détenait à la clôture de l'exercice 2015/2016, 75,02 % du capital de la SAS SOMABRET qui porte, les navires BRETAGNE, PONT AVEN et ARMORIQUE. Cette société, dont la date de clôture de l'exercice social a été modifiée pour être portée et enregistré au 31 octobre 2016, présente un bénéfice comptable de 1 747 515 € (1 554 523 € en 2015).

Elle a également poursuivi l'exécution des conventions qui ont été approuvées au cours des exercices antérieurs avec la société Brittany Ferries (Bretagne, Angleterre, Irlande (BAI) avec un contexte particulier concurrentiel 'passagers' sur le Transmanche. L'ensemble des opérateurs ont transporté au cours de l'exercice écoulé 5 677 361 véhicules, soit une baisse de -2,2 %.

La part de Brittany Ferries sur ce marché s'élève à 13 %, avec une progression de + 6,3 % en nombre de véhicules transportés par rapport à l'exercice précédent. Plus en détail :

- Au titre de l'activité passagers : elle confirme la progression de cette activité sur l'ensemble de ses lignes Transmanche de + 2,8 %, soit un total de passagers transportés de 2 364 970.
L'activité sur les lignes bretonnes Roscoff /Plymouth et Saint-Malo Portsmouth réalise une légère baisse de - 1,1 %. Première destination de vacances britanniques, les lignes d'Espagne ont enregistré 296 695 passagers, soit une hausse de + 4,7 % pour cet exercice.
- Au titre de son activité fret : l'ensemble des opérateurs transmanche ont transporté au cours de l'exercice écoulé 4 411 853 véhicules soit une progression de 4,5 %. La part de la Brittany Ferries sur ce marché s'élève à 4 %. Elle progresse de + 4,5 % en nombre de véhicules transportés par rapport à l'exercice précédent.
- Sur l'ensemble de ses lignes : elle a transporté 204 070 véhicules fret contre 191 286 en 2015, soit une progression de + 6,7 %. Pour le fret également, l'activité des lignes d'Espagne enregistre une forte progression de + 20,3 %, pour 34 891 véhicules fret transportés.

Le suivi des conventions et de la caution solidaire et indivisible :

Les 3 conventions approuvées au titre des exercices antérieurs pour l'intérêt social, se sont poursuivies avec des évolutions au cours du dernier exercice, elles concernent :

- La convention de trésorerie pour une durée indéterminée avec la SOMABRET dont la conclusion a pris effet le 3 juillet 2008, présente au niveau des avances en comptes courant, des produits financiers sur l'exercice 2015/2016 de 26 277 €.
- La convention dont l'engagement a été pris le 8 novembre 2013 pour une caution solidaire et indivisible afin de garantir, au bénéfice des prêteurs, les engagements de la SNC ARMORIQUE au titre de la convention de prêt à hauteur de 40 % de la somme principale plus les autres frais. Les produits financiers s'élèvent à 25 178 € sur la base de l'encours principal de 22 449 568 € au 31/10/2016
- La convention dont l'engagement a pris effet le 29 mai 2009 pour porter caution solidaire et conjointe avec la BAI SA au profit de la société SOMABRET pour garantir à hauteur de 75 % les engagements de la société SOMABRET au titre d'un Prêt Long Terme 2009. Les produits financiers s'élèvent à 31 881 € sur la base d'un encours principal de

14 190 000 € au 31/12/16.

- La caution solidaire et indivisible du 9 juillet 2015 pour garantir, au bénéfice des prêteurs, des engagements de la SAS SOMABRET au titre de la convention de prêt pour le financement des travaux de Scrubbers (système de nettoyage des fumées) du Pontaven à hauteur de 75 % de la somme principale de 13 800 000 €, soit 10 275 000 € plus les autres frais. L'encours est comptabilisé dans un compte de produits financiers pour 10 459 € sur la base de l'encours principal de 9 553 571 € au 31/12/16.

2.2. Synthèse des comptes de l'exercice 2016

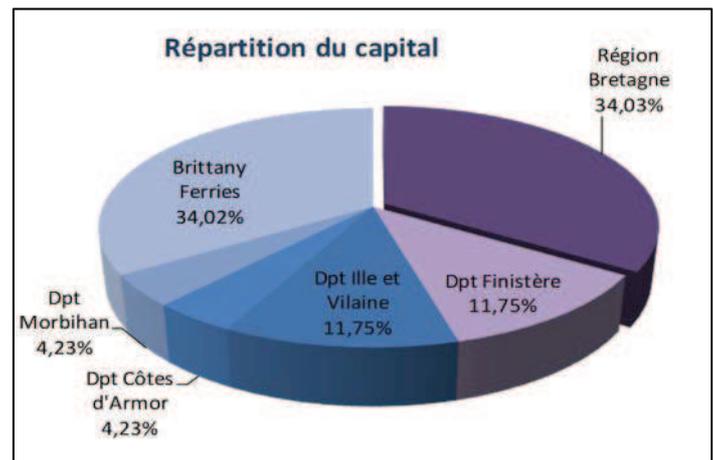
Les capitaux propres de la SABEMEN s'élevaient à 92,2 M€ au 31 octobre 2016. A la clôture des comptes annuels, la société était bénéficiaire de 50,6 K€.

A – Les produits et charges au 31/10/2016 :

Les charges d'exploitation d'un montant de 25,4 K€ ont augmenté de 6,7 % par rapport à l'exercice 2015 (23,7 K€). Elles comprennent les charges externes, composées des coûts d'assurances, d'honoraires et de services bancaires. Le résultat d'exploitation est structurellement déficitaire du fait de l'absence de chiffre d'affaires et d'autres produits d'exploitation.

Les produits financiers ont diminué de 7,1 % par rapport à l'année 2015 et s'élèvent à 101,2 K€.

L'impôt sur les sociétés impacte le résultat net de l'exercice à hauteur de 25,3 K€.



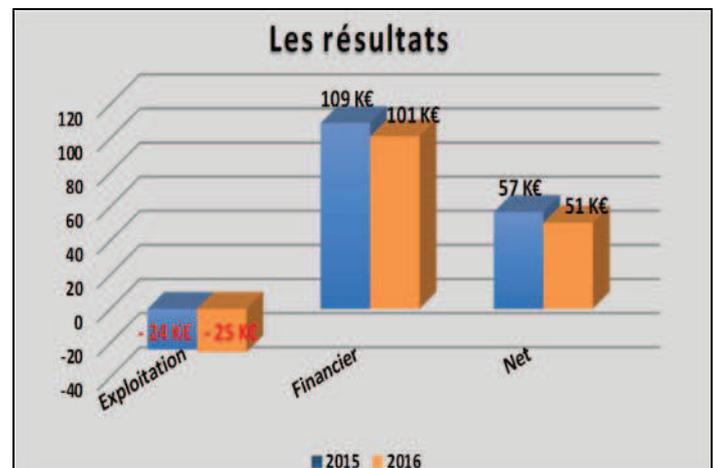
B - Le résultat de l'exercice :

Le résultat d'exploitation s'élève à – 25,4 K€.

Le résultat financier d'un montant de 101,2 K€, enregistre une diminution de 7,1 %. Le résultat courant avant impôts s'élève à 75,9 K€, soit une baisse de 10,97 % par rapport à l'année 2015.

L'ensemble de ces résultats, après impôts présente un résultat bénéficiaire de 50,6 K€.

La SABEMEN détient 75,02 % du capital de la SOMABRET, soit 38 700 K€ portant les navires « Bretagne », « Pont Aven » et « Armorique ». Au 31/10/2016, cette SAS enregistrait 14,1 M€ de produits, constitués des loyers facturés à BAI, et 15,1 M€ de charges, soit un résultat d'exploitation négatif de 1 M€. Le résultat financier est positif à hauteur de 2,7 M€ et le bénéfice comptable s'élève à 1,7 M€.



C - Les comptes de bilan au 31/10/2016 :

Le total du bilan se chiffre à 92,2 M€.

L'actif se compose essentiellement d'immobilisations financières à hauteur de 98,5 % pour 90,9 M€, sans évolution sur un an. Les créances progressent de 4,2 % et s'élèvent à 1,3 M€. Les disponibilités représentent 3 K€ (7 K€ en 2015).

Le passif se compose du capital qui reste stable, soit 83,4 M€, et des réserves légales de plus de 1,074 M€, en hausse de 5,6%. Les réserves réglementées de 1,18 M€ ainsi que les autres réserves de 6,4 M€ restent au même niveau qu'en 2015.

3. Le Centre d'Étude et de Valorisation des Algues (CEVA)

3.1. Les activités du CEVA

Le CEVA dont le siège social est situé à Pleubian (22), a été créé en 1983 pour répondre aux besoins exprimés de la filière de mettre en œuvre une recherche appliquée portant sur les algues, leur mode de développement et de production, utilisation économique et industrielle. Il a également pour mission d'assurer le transfert des connaissances dans le domaine industriel afin de favoriser le développement économique, de développer des partenariats avec les personnes morales de droit public, et toutes activités scientifiques et techniques en rapport avec la protection de l'environnement, l'estimation des ressources végétales marines, leur gestion et leur production.

Le CEVA est une société d'économie mixte de droit français au capital de 560 000 €. Le capital est détenu à hauteur de 65 % par les collectivités locales, dont 47 % par le département des Côtes d'Armor, 6 % par le département du Finistère et également par le Conseil régional (6%) et la commune de Pleubian (6%). 25 % du capital est détenu par l'IFREMER et 10 % par des sociétés privées françaises. Durant l'année 2016, des réflexions ont été menées autour de la stratégie financière et d'intervention du CEVA qui connaît une situation délicate.

Le CEVA dispose d'un Comité d'Orientation Scientifique et Industriel (COSI) dont les missions consistent à évaluer l'activité scientifique du CEVA, donner un avis sur sa stratégie et sa démarche de développement, de proposer les orientations stratégiques, d'assister le CEVA dans la recherche de nouveaux marchés et sa démarche de transfert, notamment dans les secteurs industriels. 26 personnes travaillent à la mise en œuvre des activités du CEVA.

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens 2015-2020, le CEVA s'est fixé des objectifs qui ont été déclinés au niveau de 5 filières parmi les 11 filières identifiées dans la stratégie régionale de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (en lien avec la SRDEII/s3), à savoir les filières :

- alimentaires pour le PNSPA (programme nationale de santé des personnes âgées), des produits innovants pour une alimentation sûre, saine et durable,
- de la santé : pour le complément alimentaire (humain, animal), biomatériaux, excipients, des dispositifs paramédicaux,
- des éco-activités pour la valorisation des biomasses, la qualité de l'eau, les marées vertes, la phytoépuration/méthanisation/STEP (station d'épuration),
- des bâtiments et écoconstruction pour la valorisation des biomasses, la phytoépuration,
- des biotechnologies pour la santé, la cosmétique, l'agroalimentaire, l'environnement, l'énergie et le tourisme.

En 2016, le CEVA a poursuivi dans le cadre de sa mission d'intérêt général consistant à développer des compétences spécifiques, à mener des actions : de conseil technologique aux entreprises, d'information et de promotion relatives aux potentialités des algues et aux compétences du CEVA, par la diffusion de bulletins, la participation à des manifestations nationales et internationales, ainsi que l'organisation de journées de formation.

Le CEVA participe également aux travaux de différents réseaux de développement technologique régionaux et nationaux. Il a également mis en œuvre des actions communes de développement avec les autres centres de transfert et les structures de recherches.

Dans le cadre de ses compétences opérationnelles, le CEVA a proposé aux collectivités et aux opérateurs de la filière des applications et des outils, notamment au niveau de ses prestations :

- le développement d'extraits secs et liquides, titrés selon des spécifications prédéfinies,
- la fabrication de préséries industrielles et de lots de témoins,
- la mise au point de traitements unitaires de transformation et de conservation des algues, par le séchage, le saumurage, le salage, la fermentation industrielle de procédés nouveaux,
- la mise à disposition de matériels sous forme de location.

Son programme annuel a concerné 5 activités :

- de prospective, d'animation et de diffusion à raison de 3 076 heures de prestation afin de faire émerger les innovations et de renouveler les connaissances scientifiques au sein des filières algues, à savoir : 6 projets ont été initiés en 2016 dont 4 projets d'innovation privés ont été financés, NORITECH, SUNBI2, VIMERA, PETRI. 2 projets d'innovation sur fonds publics, MARINALGAE, CIMAVP3-2016. Par ailleurs 11 projets d'innovation sont en cours intégrant le CEVA, 6 projets privés et 5 sur fonds publics.

Dans le cadre de cette activité, le CEVA a réalisé des communications pour des congrès scientifiques. Il a également écrit des articles de presse, participé à des reportages télévisés, par exemple la contribution au film sur France 3 /Olmix et France 5 « le doc du dimanche ».

- d'animations en lien avec les partenaires stratégiques ont représenté, 786 heures de prestation, à savoir, 25 entreprises privées ont bénéficié d'un transfert de technologie effectif (projet collaboratif de recherche, prestation, conseil approfondi) et de technologie appropriée par l'entreprise.
- d'animations techniques menées par le CEVA ont concerné 3 animations correspondant à des formations : sur les algues à l'Agrocampus et l'IUT de Lorient, algoculteurs et utilisation des algues. Puis l'organisation de visite d'une délégation japonaise au CEVA (TUMSAT/IWATE).

- relative aux réseaux et contribution aux décisions publiques pour 201 heures ont concerné 11 contributeurs publics en partenariat avec différents partenaires institutionnels.
- concernant les prestations et activités commerciales pour 6 972 heures. 13 projets ont été menés en Bretagne, 16 en France, 1 au Portugal et 1 en Norvège.

3.2. Synthèse des comptes de l'exercice 2016

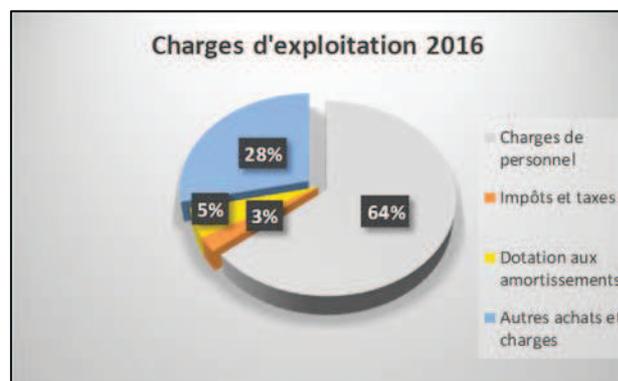
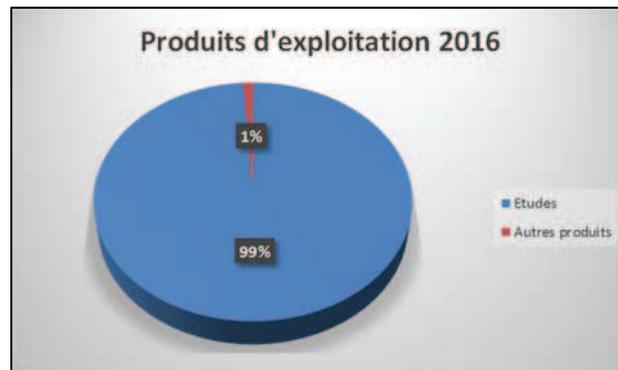
Les comptes du CEVA transmis à la Région Bretagne ont été clôturés au 31/12/2016. Le résultat d'exploitation de l'exercice est négatif de 228 116 €.

A – Les produits et charges au 31/12/2016 :

Le montant total des produits s'élève à 1 945 K€, en baisse de 26% par rapport à 2015. Ils comprennent les produits d'exploitation d'un montant total de 1 937 K€ (2 310 K€ en 2015), soit 99,6 % du total des produits, dont le chiffre d'affaires net représente 1 891 K€, soit 97,6 % du montant total des produits d'exploitation. Compte tenu des activités du CEVA, les productions de services recouvrent la totalité de ce poste. Les produits financiers se sont élevés à 1,3 K€. Les produits exceptionnels s'élèvent à 6,7 K€ (333 K€ en 2015).

Le montant total des charges s'élève à 2 204 K€ et enregistre une baisse de -12,4%.

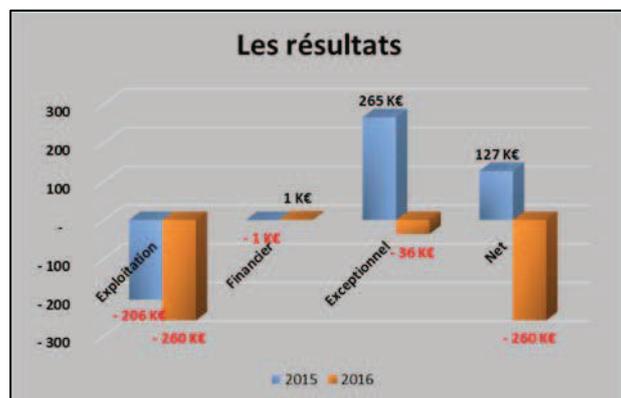
Elles comprennent les charges d'exploitation d'un montant de 2 197 K€, dont : les frais de fonctionnement courant pour 606 K€ soit 27,7 % des charges d'exploitation ; les impôts, taxes et versements assimilés pour un montant de 53 K€ ; les charges de personnel pour un montant de 1 405 K€, soit plus de 64 % des charges d'exploitation. Les dotations aux amortissements sur immobilisations et dépréciations sur actif circulant représentent 115 K€. Les autres charges sont de 17 K€. Les charges financières sont quasi inexistantes et les charges exceptionnelles s'élèvent à 43 K€.



B - Le résultat de l'exercice :

Le résultat d'exploitation est négatif de - 259 K€ (- 206 K€ en 2015). Le résultat financier est de + 1,3 K€ (- 1 K€ en 2015).

Le résultat exceptionnel est négatif de - 36 K€ (265 K€ en 2015). L'ensemble de ces résultats cumulés présente un résultat de l'exercice 2016 déficitaire de - 260 K€ après un crédit d'impôts de 35 K€.

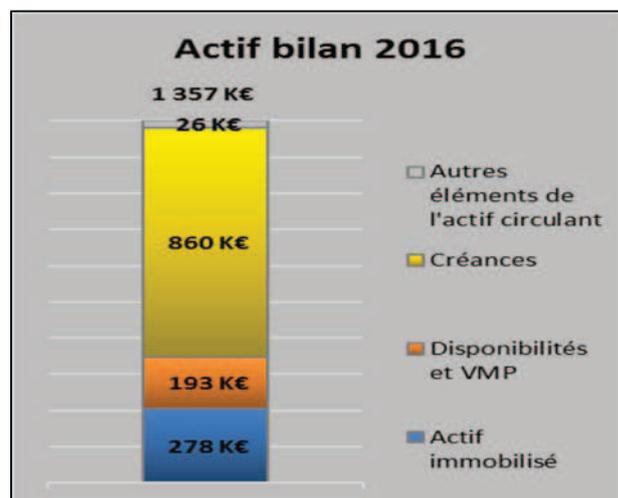


C - Les comptes de bilan au 31/12/2016 :

Le montant total du bilan s'élève à 1 357 K€ (1 517 K€ en 2015). Il est composé :

- de capitaux propres s'élevant à 74 K€ (334 K€ en 2015). Ces derniers comprennent notamment, le capital d'un montant de 560 K€, un écart de réévaluation de 351 K€, des réserves s'élevant à 26 K€, un report à nouveau négatif de 603 K€, complété du résultat de l'exercice 2016 de - 260 K€.
- des provisions pour risques et charges s'élevant à 118 K€ (165 K€ en 2015).
- des emprunts et des dettes pour un montant total de 1 137 K€ (931 K€ en 2015).
- des produits constatés d'avance d'un montant de 28 K€ (- 87 K€ en 2015).

Au moment de la rédaction du présent rapport, les discussions se poursuivent sur la trajectoire financière du CEVA et sur l'évolution de son capital.



4. Le Comité Régional du Tourisme (CRT)

L'article L131-1 du code du tourisme dispose que le Comité régional du tourisme soumet annuellement son rapport financier au Conseil régional siégeant en séance plénière.

4.1. Les activités du CRT

Créé par la loi du 3 janvier 1987 relative à l'organisation régionale du tourisme, le comité régional du tourisme est un organisme parapublic avec le statut d'association régie par la loi 1901. Sa mission générale confiée par le Conseil régional de Bretagne vise à renforcer la performance régionale du secteur du tourisme, ainsi que l'attractivité et la compétitivité de la région, en contribuant à l'ambition d'affirmer la Bretagne comme une destination touristique d'exception. En 2016, cette mission générale s'est déclinée avec les 4 pôles du CRT, autour des grands objectifs :

- **Eclairer** les acteurs institutionnels du tourisme et les professionnels privés sur les tendances du tourisme.
- **Guider** le développement touristique durable des territoires en cohérence avec l'échelle régionale.
- **Accompagner** la structuration de l'offre touristique.
- **Promouvoir** la Bretagne en tant que destination touristique auprès des visiteurs ciblés.
- **Promouvoir** la Bretagne auprès des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma.

Les missions du CRT organisées en 4 pôles ont particulièrement concernées des actions de marketing, de promotion et d'animation des grands chantiers et enfin d'observation.

A – Les missions de marketing et de promotion de la Bretagne :

Les missions de marketing de l'offre visent à informer, fédérer et mobiliser les professionnels autour d'actions liées à l'activité touristique de la région pour promouvoir la Bretagne et travailler étroitement avec le secteur privé et les acteurs publics. En accompagnant les professionnels, le CRT leur apporte une information relative aux enjeux du tourisme breton, ses évolutions et les perspectives d'évolution. L'année 2016 a été marquée par :

- Un recul de la fréquentation touristique de 2,7 % qui retrouve le niveau de fréquentation de 2014, du fait d'un contexte parfois difficile, du climat géopolitique tendu avec la menace de terrorisme, des manifestations contre la loi travail, l'Euro de football, du Brexit, et d'un calendrier 2016 peu favorable au tourisme.
- La pérennisation des moyens d'informations auprès des professionnels du tourisme.
- Le CRT, impliqué depuis plus de trois ans aux côtés de Bretagne développement innovation, (BDI), dans la stratégie de marketing territorial avec la marque Bretagne, a accueilli en 2016, 28 nouveaux acteurs du tourisme breton. Le tourisme représente aujourd'hui 38 % des partenaires de la marque Bretagne.
- L'offre touristique, toujours en phase avec la marque Bretagne se renforce avec le développement de partenariats qui associent acteurs publics et acteurs privés du tourisme. Les démarches « expériences bretonnes » et « Bretagne sans ma voiture » positionnent la Bretagne en tant que destination démarquante, éco responsable et durable.
- En 2016, 158 contacts ont été noués avec des Tours Opérateurs intéressés par la programmation de la Bretagne, avec une priorité aux marchés allemand, espagnol et néerlandais. Des ateliers pratiques marchés étrangers ont été organisés.
- La dernière phase de déploiement TV et web de la campagne *Viens en Bretagne* a eu lieu en mars 2016. La campagne a été vue en TV par plus de 22,4 millions de personnes, la vidéo web plus de 5 millions de fois.
- L'accueil de tournages en Bretagne a été sollicité à 261 reprises pour des films en projet ou des demandes connexes.

B – Les grands chantiers régionaux :

- La valorisation des différentes formes d'itinérances en Bretagne a été poursuivie sur les thèmes des vélos routes et voies vertes avec notamment la mise en cohérence des aménagements, le déploiement du dispositif national « Accueil Vélo » et une campagne webmarketing offrant une visibilité au site - La Bretagne à Vélo.
- L'offre de randonnée en Bretagne a été optimisée grâce aux moyens numériques, et aussi grâce aux supports « papier ».
- Dans un souci de concertation régionale, un comité de pilotage regroupant tous les directions et les services de la Région agissant sur les canaux dans leur politique d'intervention a été créé. Ce comité, auquel s'associe le CRT, a pour objectif de définir la nouvelle « stratégie de développement et de valorisation des canaux et des voies navigables de Bretagne ».
- La sensibilisation visant à accompagner la démarche de « tourisme durable » dans les projets touristiques est toujours d'actualité, notamment le projet d'éco-mobilité « en Bretagne sans ma voiture » et l'organisation en novembre 2016 de la deuxième édition des universités du tourisme durable. Cette action a valu à notre région de faire partie du top 100 des destinations durables mondiales.

C - Les missions d'observation ont permis :

D'organiser un suivi de l'activité touristique régionale, d'avoir une meilleure connaissance des clientèles, de disposer d'indicateurs du tourisme durable, d'éclairer des acteurs et partager des analyses, de réaliser une veille des nouvelles tendances touristiques, de transmettre de manière claire les informations destinées au plus grand nombre.

4.2. Synthèse des comptes de l'exercice 2016

Les comptes du CRT transmis à la Région Bretagne ont été clôturés au 31/12/2016.

A – Les produits et charges au 31/12/2016 :

Le montant total des produits s'élève à 6,21 M€.

Ils comprennent, les produits d'exploitation pour un montant total de 6,18 M€, (- 5 % par rapport à 2015), dont 5,40 M€ de subventions (- 9 %).

A ces subventions s'ajoutent, des recettes publicitaires pour 250 K€ (+ 5 % par rapport à 2015), des transferts de charges et des reprises sur provisions pour 534 K€ (+ 61 %).

Les produits financiers et les produits exceptionnels représentent 23 K€ en 2016, soit 0,37 % du total des produits.

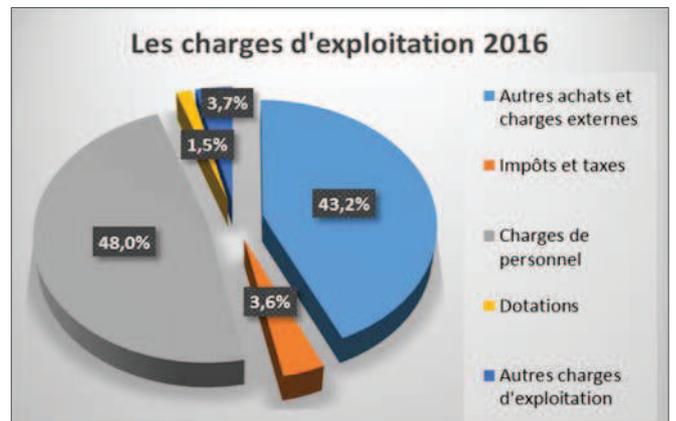
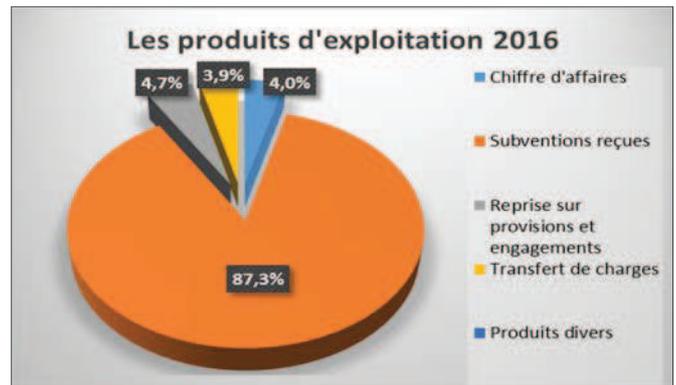
Le montant total des charges s'élève à 5,88 M€.

Elles comprennent, les charges d'exploitation pour un montant de 5,87 M€, (- 9 % par rapport à 2015).

Elles se composent essentiellement des autres achats et charges externes (charges de fonctionnement) et des charges de personnel.

Ces deux postes représentent 5,35 M€, soit - 9 % par rapport à 2015.

Elles sont complétées par les impôts et taxes, les dotations et les autres charges d'exploitation qui s'élèvent à 0,52 M€. Les charges financières et les charges exceptionnelles ont diminué de 14 % pour atteindre 14,4 K€.



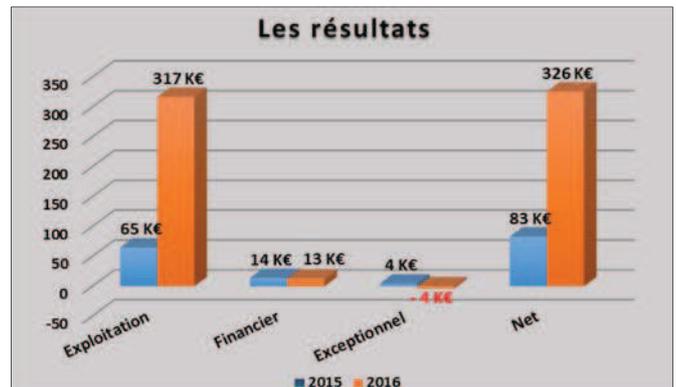
B - Le résultat de l'exercice :

Le résultat d'exploitation est positif de 317 K€.

Le résultat financier également avec un montant de 12,6 K€ du fait de placements financiers.

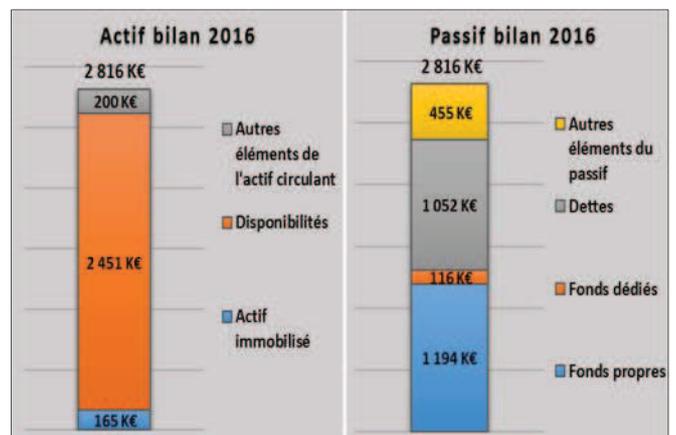
Le résultat exceptionnel, est négatif de 3,7 K€.

L'ensemble des résultats cumulés de cet exercice 2016 présente un bénéfice de 326 K€.



C - Les comptes de bilan au 31/12/2016 :

Les fonds propres s'élèvent à 1 194 K€, (868 K€ en 2015), soit 42 % du total du bilan, permettant ainsi au CRT de pérenniser sa gestion et développer de nouveaux projets.



Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID : 035-233500016-20170623-17_DFE_SEGEP_02-DE

Annexes fiches synthétiques

Annexe des comptes de bilan et du compte de résultats: année 2016
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et l'Equipement de la Bretagne (SEMAEB)

Bilan: montant net (€)

ACTIF	Année N-1 31/12/2015	Année N 31/12/2016	PASSIF	Année N-1 31/12/2015	Année N 31/12/2016
Capital souscrit non appelé	999 999	999 999	Fonds propres	5 844 406	5 596 783
Immobilisations incorporelles	5 103	24 206	dont résultat de l'exercice	47 317	-247 622
Immobilisations corporelles	2 197 756	2 150 729			
Immobilisations financières	2 073 760	2 903 286			
Total de l'actif immobilisé	4 276 619	5 078 221	Provisions pour risques et charges	542 382	518 369
Stocks et en-cours (dont avances et acomptes versés sur commandes)	1 356 515	1 837 940			
Créances	29 653 456	26 781 782	Dettes financières	4 639 513	4 355 926
Valeurs mobilières de placement	650 000	200 000	Dettes d'exploitation	5 587 679	5 218 296
Disponibilités	19 498 492	20 680 908	Dettes diverses	37 309 958	37 470 761
Charges constatées d'avance	34 397	31 693	Total des dettes	47 537 150	47 044 984
Autres	48 567	48 584	Produits constatés d'avance	2 594 106	2 498 991
Total de l'actif circulant	51 241 426	49 580 907			
Total	56 518 044	55 659 127	Total	56 518 044	55 659 127

Compte de résultat: montant net (€)

PRODUITS	Année N-1 31/12/2015	Année N 31/12/2016	CHARGES	Année N-1 31/12/2015	Année N 31/12/2016
Chiffre d'affaires net (production vendue)	4 474 183	4 533 752			
Produits d'exploitation (production stockée, subventions...)	4 979 252	5 529 794	Charges d'exploitation (Achat de marchandises, charges de personnel, dotations aux amortissements...)	4 781 827	5 446 663
Produits financiers	20 251	13 849	Charges financières	70 532	71 151
Produits exceptionnels	0	26 885	Charges exceptionnelles	99 827	300 337
Total	4 999 503	5 570 529	Total	4 952 186	5 818 151

Résultats de l'exercice	2 015	2 016
Résultat d'exploitation	197 425	83 131
Résultat financier	-50 282	-57 302
Résultat courant avant impôts	147 143	25 830
Résultat exceptionnel	-99 827	-273 452
Bénéfice ou perte	47 317	-247 622

Société Anonyme Bretonne d'Economie Mixte d'Equipe ment Naval (SABEMEN)**Bilan: montant net (€)**

ACTIF	Année N-1 31/10/2015	Année N 31/10/2016	PASSIF	Année N-1 31/10/2015	Année N 31/10/2016
Immobilisations incorporelles	-	-	Capital	83 400 000	83 400 000
Immobilisations corporelles	-	-	Réserves légales	1 017 584	1 074 398
Immobilisations financières	90 864 571	90 864 995	Réserves réglementées	1 187 773	1 187 773
Total de l'actif immobilisé	90 864 571	90 864 995	Autres réserves	6 485 899	6 485 899
Stocks et en-cours (dont avances et acomptes versés sur commandes)	-	-	Report à nouveau	-	-
Créances	1 285 694	1 339 803	Résultat de l'exercice	56 812	50 577
Valeurs mobilières de placement	-	-	Total fonds propres	92 148 070	92 198 647
Disponibilités	7 008	2 994	Provisions pour risques et charges	-	-
Charges constatées d'avance	-	-	Dettes financières	20	-
Autres	-	-	Dettes d'exploitation	9 183	9 145
Total de l'actif circulant	1 292 703	1 342 797	Dettes diverses	-	-
Total	92 157 274	92 207 792	Produits constatés d'avance	-	-
			Total des dettes	9 204	9 145
			Total	92 157 274	92 207 792

Compte de résultat: montant net (€)

PRODUITS	Année N-1 31/10/2015	Année N 31/10/2016	CHARGES	Année N-1 31/10/2015	Année N 31/10/2016
Chiffre d'affaires net (production vendue)	-	-			
Produits d'exploitation (production stockée, subventions...)	-	-	Charges d'exploitation (Achat de marchandises, charges de personnel, dotations aux amortissements...)	23 764	25 359
Produits financiers	108 982	101 224	Charges financières	-	-
Produits exceptionnels	-	-	Charges exceptionnelles	-	-
			Impôts sur les bénéfices	28 406	25 288
Total	108 982	101 224	Total	52 170	50 647

Résultats de l'exercice	2 015	2 016
Résultat d'exploitation	-23 764	-25 359
Résultat financier	108 982	101 224
Résultat courant avant impôts	85 218	75 865
Résultat exceptionnel	0	0
Bénéfice ou perte	56 812	50 577

Annexe des comptes de bilan et du compte de résultats: année 2016
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Centre d'Etudes et de Valorisation des Algues (CEVA)

Bilan: montant net (€)

ACTIF	Année N-1 31/12/2015	Année N 31/12/2016	PASSIF	Année N-1 31/12/2015	Année N 31/12/2016
Immobilisations incorporelles	1 044	620	Capital	560 000	560 000
Immobilisations corporelles	379 932	270 716	Ecart de réévaluation	351 286	351 286
Immobilisations financières	6 484	6 499	Réserves légales	25 838	25 838
Total de l'actif immobilisé	387 460	277 835	Report à nouveau	-730 046	-603 316
Stocks et en-cours (dont avances et acomptes versés sur commandes)	7 140	4 660	Résultat de l'exercice	126 730	-259 531
Créances	922 513	860 453	Total fonds propres	333 808	74 277
Valeurs mobilières de placement	2 781	2 781	Provisions pour risques et charges	165 290	118 384
Disponibilités	174 778	190 653	Dettes financières	989	989
Charges constatées d'avance	22 623	21 089	Dettes d'exploitation	906 514	1 112 768
Total de l'actif circulant	1 129 835	1 079 636	Dettes diverses	23 394	23 001
Total	1 517 295	1 357 471	Total des dettes	930 897	1 136 758
			Produits constatés d'avance	87 300	28 052
			Total	1 517 295	1 357 471

Compte de résultat: montant net (€)

PRODUITS	Année N-1 31/12/2015	Année N 31/12/2016	CHARGES	Année N-1 31/12/2015	Année N 31/12/2016
Chiffre d'affaires net (production vendue)	2 311 996	1 891 475			
Produits d'exploitation (production stockée, subventions...)	2 310 203	1 937 325	Charges d'exploitation (Achat de marchandises, charges de personnel, dotations aux amortissements...)	2 516 426	2 196 947
Produits financiers	198	1 318	Charges financières	1 125	41
Produits exceptionnels	333 408	6 693	Charges exceptionnelles	68 222	43 000
			Crédit d'impôt	-68 693	-35 121
Total	2 643 810	1 945 336	Total	2 517 080	2 204 867

Résultats de l'exercice	2 015	2 016
Résultat d'exploitation	-206 223	-259 622
Résultat financier	-927	1 277
Résultat courant avant impôts	-207 149	-258 345
Résultat exceptionnel	265 186	-36 307
Bénéfice ou perte	126 730	-259 531

Comité régional du Tourisme (CRT)

Bilan : Montant net (€)

Actif	Année N-1		Année N		Passif	Année N-1		Année N	
	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016		31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016
Immobilisations incorporelles	1 976	49 445							
Immobilisations Corporelles	109 979	106 583	Report à nouveau			784 601		867 865	
Immobilisations financières	9 200	9 200	Résultat de l'exercice			83 264		325 962	
Total de l'Actif immobilisé	121 155	165 228	Fonds propres (Fonds associatifs)			867 865		1 193 827	
			Provisions pour risques et charges			433 420		273 776	
Créances	181 746	93 438	Fonds dédiés			92 090		116 034	
Valeurs mobilières de placement			Dettes financières			30			
Disponibilités	2 328 131	2 450 556							
Charges constatées d'avance	139 581	107 051	Dettes diverses			1 137 836		1 051 524	
			Total des dettes			1 137 866		1 051 524	
Total de l'Actif circulant	2 649 458	2 651 044	Produits constatés d'avance			239 372		181 112	
Total général	2 770 613	2 816 272	Total général			2 770 613		2 816 272	

Compte de résultats : Montant net (€)

Produits	Année N-1		Année N		Charges	Année N-1		Année N	
	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016		31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016
Chiffres d'affaires nets (total des productions vendues)	237 093	249 945							
Subventions	5 931 488	5 400 912							
Produits d'exploitation (Total des productions stockées, subventions...)	6 499 546	6 184 821	Total des charges d'exploitation (dont achat de marchandises, charges de personnel, dotations d'exploitation)			6 434 633		5 867 818	
Produits financiers	18 181	13 425	Charges financières			4 308		773	
Produits exceptionnels	17 049	9 969	Charges exceptionnelles			12 572		13 662	
Total des produits	6 534 777	6 208 215	Total des charges			6 451 512		5 882 253	

Résultats de l'exercice	2015	2016
Résultat d'exploitation :	64 914	317 002
Résultat financier :	13 874	12 652
Résultat courant impôts :	78 787	329 654
Résultat exceptionnel :	4 477	-3 693
Bénéfice ou perte	83 264	325 962